

Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les habitants de Villejuif,

Nous allons devoir prendre une décision épouvantablement coûteuse pour régler la question des emprunts toxiques. Ces emprunts ont été contractés par l'ancienne majorité d'avant 2008. Une majorité qui a joué alors au casino financier, et qui a perdu. Ce sont les Villejuifois qui devront en payer la note (17 millions, le reste étant à la charge des impôts nationaux, soit au total 34 millions). Une charge qui s'étendra au delà cette mandature-ci, bien au delà, jusque dans les années 2020. Tous les espoirs des Villejuifois, toutes les promesses électorales, sont désormais hypothéqués par la nécessité de rembourser ces erreurs catastrophiques.

De quoi s'agit-il ?

Aux alentours des années 2000, la finance mondialisée s'était lancée dans des spéculations débridées. Les profits prévus étaient juteux, à condition que tout aille bien. Les traders des banques se sont alors « assurés » auprès de certaines collectivités locales et hôpitaux, qui acceptaient de jouer leur jeu. Le pacte était le suivant : les banques accordaient à ces collectivités des taux d'intérêt inférieurs au taux du marché, mais, si les spéculations tournaient mal, ces taux d'intérêt s'envoleraient pour faire payer aux contribuables les pots cassés. C'est ce qui s'est passé.

A l'heure où les taux d'intérêt sont quasi nuls, ne pourrait-on pas rembourser d'un coup ces maudits emprunts, en empruntant aux taux d'aujourd'hui ? Hélas ! C'est comme si votre compagnie d'assurance remettait en cause le contrat le jour où vous avez un accident ! Si une ville veut rembourser par

anticipation, elle le peut, mais à condition de payer une énorme Indemnité de Remboursement Anticipé.

C'est ce que nous devons voter aujourd'hui : ces indemnités, énormes, pour ne plus avoir à payer dans les années à venir des taux d'intérêts monstrueux ou des indemnités encore plus énormes. Disons le tout de suite : nous, Avenir à Villejuif, le voterons.

D'abord : pour sortir de l'ouragan qui va amputer nos budgets pendant encore une dizaine d'années, avec le risque de s'aggraver. Nous acceptons de payer cher pour ne pas risquer de payer encore plus.

Certains, lors du débat public, et encore à l'instant Marc Badel, ont objecté : «Mais ces taux pourraient baisser, dans l'avenir, si la situation redevient celle du début des années 2000 ?» Oui, ils le peuvent. Comme ils peuvent aussi encore augmenter. Nous pensons que ça suffit, de jouer à la roulette avec l'argent des contribuables.

Nous prenons nos responsabilités et notre main ne tremblera pas. Arrêtons de jouer. Payons ce qu'il faut, pour revenir à des prêts à taux fixe et raisonnables, payons l'indemnité, quitte à emprunter pour la payer.

La deuxième raison est qu'actuellement l'État nous offre un Fonds de soutien : des subventions pour aider à payer ces indemnités. Il y a un an, quand le plus terrible des emprunts toxiques a éclaté, celui indexé sur la parité entre le franc suisse et l'euro dont je reparlerai, plusieurs économistes, dont moi-même, sommes allés convaincre le cabinet de M. Macron de doubler cette subvention, afin d'éviter la faillite de villes et la baisse brutale des investissements locaux.

Contrairement à ce qu'affirment le rapport et le protocole, la loi de juillet 2014 ne nous barre pas la route d'un contentieux contre les banques pour « manquement à leur devoir de conseil », mais seulement contre l'argument de l'absence de T. E. G. dans le contrat. Certains particuliers tentent le coup et parfois gagnent en justice (encore en novembre dernier). Mais l'hypothèse d'une victoire judiciaire est elle-même très risquée, et si nous perdons, nous aurons aussi perdu l'occasion que nous offre le Fonds de soutien gouvernemental. Il faut saisir cette occasion. Maintenant.

Mais il faut analyser les erreurs passées pour en éviter le retour.

Effacer l'ardoise prendra du temps, pendant lequel la Ville devra se serrer la ceinture. Cela ne dispense pas de comprendre ce qui s'est passé.

Notre groupe, l'Avenir à Villejuif, et les militants associatifs ou écologistes qui le composaient, avaient depuis longtemps condamné ces emprunts toxiques. Quelles sont les excuses présentées aux Villejuifois par les anciens conseillers municipaux communistes et socialistes qui avaient voté ces emprunts ?

D'abord que « *la ville devait s'endetter ainsi pour financer ses investissements publics, écoles etc.* » C'est doublement faux.

D'abord, les quelques 50000 collectivités locales (et les hôpitaux) investissent toutes en empruntant. L'écrasante majorité des villes a refusé d'avoir recours à ces emprunts, certes au début tentants, mais fondés sur des paris qu'elles ont refusé de prendre. La plupart des villes ont financé leurs investissements avec des emprunts classiques, un peu plus chers au début. Une infime minorité de villes, par exemple, est tombé dans le piège de l'emprunt indexé sur la parité

euro-franc suisse : seules 200 villes, riches et pauvres, ont joué ce jeu-là, de Levallois-Perret à Villejuif.

Ensuite, si Villejuif était tellement endettée, c'est à cause des frais de fonctionnement, anormalement élevés, comme l'audit l'a montré et comme le maire adjoint aux finances de 2008 l'avait compris, en cherchant pendant trois ans à les réduire.

Le second argument des communistes et socialistes villejuifois, c'est que « *on ne pouvait pas savoir en l'an 2000 que les choses tourneraient mal* ». C'est archi-faux.

Les secousses majeures de l'économie mondiale financiarisée n'étaient pas seulement annoncées dans des revues telles que *Alternatives économiques* ou les livres d'économistes villejuifois. Le terme d'« économie casino » était alors couramment employé au Conseil d'Analyse Économique du gouvernement Jospin (dont je faisais partie), et dénoncé tous les jours dans le journal *L'Humanité*. Nous avons connu alors, avant même la crise des *subprimes* de 2007-2008, la crise dite « coréenne » de l'Asie du Sud-Est, la crise « Tequilla » de l'Amérique Latine, et l'éclatement de la bulle Internet. De 2000 à 2003, la bourse a dévissé de plus de la moitié de sa valeur. Pendant les années 2000, la parité euro-dollar a oscillé du simple au double, entre 0,85 et 1,50.

Certes les banques, comme Dexia, cherchaient à fourguer leurs « emprunts structurés ». Mais la Ville de Villejuif était conseillée par le cabinet *Finance Active* qu'elle rémunérait. Nous avons toujours le même. A la première commission, la semaine dernière, la question a été posée à ce cabinet : « *Quelle a été à l'époque votre conseil face à l'offre de ces prêts structurés ?* » La réponse est sans appel : « *Nous avons conseillé de les refuser* ».

Ainsi, contre la presse et les économistes de leur propre parti, contre leur propre cabinet conseil, les communistes et les socialistes de Villejuif ont accepté de se mettre à la table de l'économie-casino.

Il y a pire. Depuis les années 90, le parti communiste au niveau national dénonçait la politique du « franc fort », puis de l'euro fort. Quand M. Draghi a succédé à M. Trichet à la Banque centrale européenne, il s'est lancé dans la politique de dévaluation compétitive que préconisait le PCF, en faisant chuter l'euro par rapport au dollar. Il était clair dès le début que le Franc suisse ne pourrait pas suivre une telle politique et que donc les emprunts indexés sur la parité du franc suisse allaient devenir hautement toxiques. C'est pourtant un tel emprunt qu'a contracté l'ancienne direction communiste Villejuifoise, contre la politique de son propre parti !

Que faire aujourd'hui ?

Il ne s'agit pas de retourner le couteau dans la plaie, mais de tirer la leçon des erreurs passées. La situation des finances Villejuifoises était grave avant l'explosion des emprunts toxiques. Elle devient très grave, et pour longtemps. Nous ne pouvons plus nous permettre d'erreur.

J'ai bien compris que quasiment personne ici ne s'apprête à rejeter le choix qui nous est proposé de sortir de l'économie – casino.

Une autre erreur grave serait par exemple de ne pas profiter aujourd'hui du niveau très bas des emprunts à taux fixe, car ils finiront par remonter. Ce serait l'erreur symétrique de celle des années 2000. Il faut investir aujourd'hui à taux fixe pour ne pas avoir à emprunter demain à des taux qui auront remonté.

Deux exemples : pourquoi ne pas émettre directement des obligations de la ville de Villejuif ou d'un consortium de collectivités locales comme l'Agence France Locale ? Ces emprunts sont actuellement éligibles au refinancement à taux quasi nul de la Banque centrale.

Autre solution à explorer : les emprunts auprès de la Banque européenne d'investissement. Ils sont subordonnés à des sévères critères écologiques. C'est l'occasion de refaire nos toitures et de financer une école des Réservoirs de Haute Qualité Environnementale.

Enfin, nous ne pouvons plus « faire de cadeau » aux promoteurs et aménageurs. Toutes les cessions de nos réserves foncières ou immobilières doivent se faire au meilleur prix possible pour la ville, à travers la mise en concurrence systématique. Plus aucune vente ne doit se faire de gré à gré.

Il nous faut aujourd'hui une politique active et prudente de recherche de nouveaux financements. Telle est la leçon du passé, et l'obligation du présent.